

## LE RENOUVELLEMENT DE CONGÉ DE LONGUE MALADIE, DE LONGUE DURÉE OU DE GRAVE MALADIE D'OFFICE

\*\*\*

### PIÈCES À FOURNIR POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

- Un courrier de saisine indiquant de manière précise son objet et les questions pour lesquelles il est nécessaire d'avoir un avis,
- Le rapport du supérieur hiérarchique justifiant que l'état de santé de l'agent nécessite le placement en congé d'office,
- Le rapport écrit du médecin de prévention, **sous pli confidentiel**, exprimant son avis sur la nécessité du congé d'office et sur la nature du congé la plus approprié,
- La fiche de poste détaillée et actualisée de l'agent ainsi que l'historique des fonctions occupées dans la structure,
- La fiche de renseignements dûment complétée (voir formulaire type de saisine du Conseil Médical – Formation restreinte) concernant l'agent,
- Le certificat du médecin traitant précisant la nécessité du congé d'office.

**Le secrétariat de l'instance, après primo instruction du dossier avec son président, se réserve le droit de solliciter d'autres justificatifs, selon les caractéristiques du dossier à instruire.**